

Arts du spectacle (plusieurs cours)

RÉF | 566

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Cette offre de formation est organisée dans le cadre de l'enseignement artistique à horaire réduit qui répond aux finalités suivantes (décret du 2 juin 1998, voir site de la Fédération Wallonie-Bruxelles) :

- Concourir à l'épanouissement des élèves en promouvant une culture artistique par l'apprentissage des divers langages et pratiques artistiques
- Donner aux élèves les moyens et formations leur permettant d'atteindre l'autonomie artistique suscitant une faculté créatrice personnelle
- Offrir un enseignement préparant des élèves à rencontrer les exigences requises pour accéder à l'enseignement artistique de niveau supérieur

Programme

Arts de la parole et du théâtre : art dramatique, déclamation, orthophonie, atelier d'écriture et dramaturgie.

Certification(s) visée(s)

Certificat ou diplôme d'enseignement secondaire artistique à horaire réduit <i>(plusieurs types d'attestation sont délivrés)</i>

Type de formation

[Enseignement secondaire artistique à horaire réduit](#)

ORGANISATION

Durée

Variable, selon la filière

Horaire

en journée OU en soirée
au minimum une fois par semaine

Début

septembre

Coût

221 € (plus de 18 ans) - Coût réduit : pour certains publics : 89 € ou gratuit -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

L'Enseignement artistique à horaire réduit est ouvert à tous (enfants et adultes). Un âge minimum peut être requis selon les domaines et les filières.

Connaître

Posséder, le cas échéant, les capacités artistiques requises pour intégrer le niveau d'enseignement souhaité.

Remarques

Les cours se composent comme suit :

A- Les cours de base. Ils comprennent 2 cycles de cours :

1) 1er cycle :

- La filière de formation (2h/semaine)

2) 2ème cycle :

- La filière de qualification (2h/semaine) : la réussite est sanctionnée par un certificat

B- Les cours complémentaires. Certains modules sont imposés, d'autres sont proposés; certains peuvent aussi être suivis indépendamment des cours de base.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Consultez le site web de l'organisme pour vous informer des modalités d'inscription. Les inscriptions débutent en juin.

Organisme

Académie de Forest

Rue Timmermans 53-55

1190 Forest

Tél: 02 343 70 40

<http://www.acaforest.be/>